

QUICK GUIDE PATIENT UTILISATION DU CARNET DE VACCINATION ELECTRONIQUE (CVE)



Sommaire

 Accès à l'application CVE 	p.3
 Mon compte 	p.6
 Mes Consentements 	p.8
 Consentement DSP 	p.9
 Consentement Covid-19 	p.10
 Consentement notifications 	p.11
 Mon CVE – Vaccination 	p.12
 Mon CVE - Profil santé 	p.16
 Mon CVE - Statut vaccinal 	p.17
 Mon CVE – Partage 	p.20
 Mon CVE – Traçabilité 	p.21
• Déconnexion	p.22
 Fermeture du CVE 	p.23
Réouverture du CVE	p.24



Accès à l'application CVE

Pour accéder à votre CVE, il faut au préalable activer votre compte eSanté sur le portail <u>www.esante.lu</u>.

Si vous n'avez pas de compte ou si vous avez perdu vos identifiants, merci de contacter le HelpDesk:

- via la rubrique <u>Besoin d'aide</u> ou
- au (+352) 27 12 50 18 33



Accès à l'application CVE

Pour accéder à l'application CVE, authentifiez-vous en tant que patient sur <u>www.esante.lu</u> et cliquez sur l'icône « CVE-PATIENT »

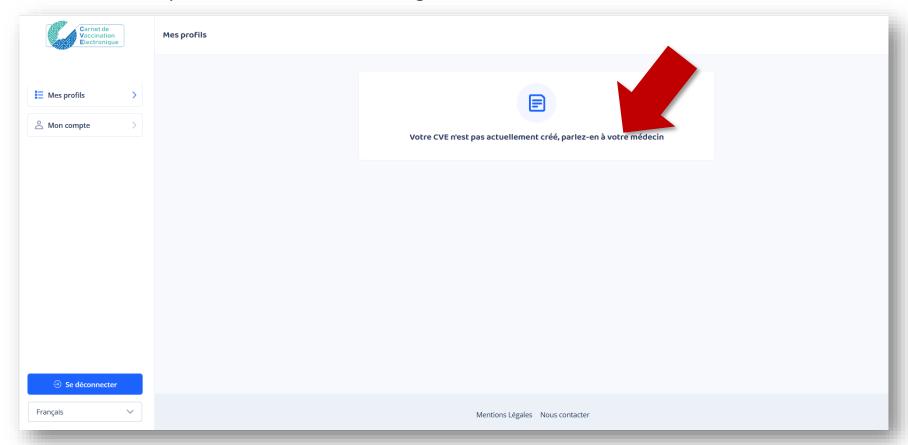




Accès à l'application CVE

Pour accéder au CVE, il faut que votre médecin vaccinateur vous ait précédemment créé un CVE.

Si tel n'est pas le cas, un message s'affiche.

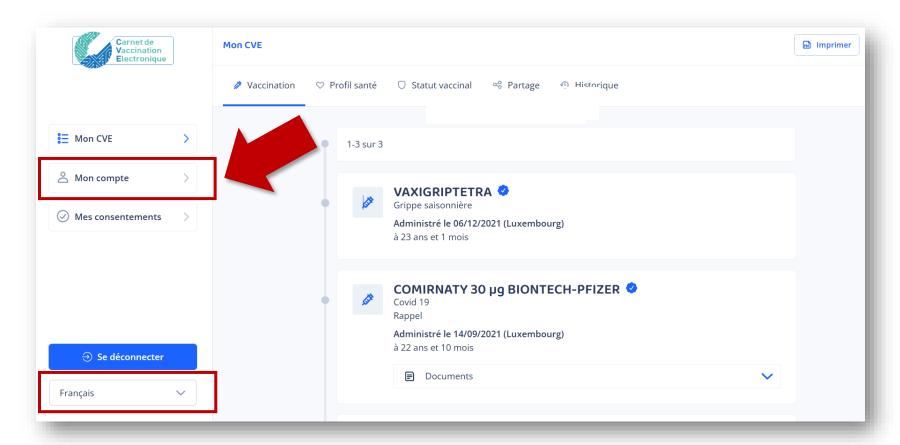




Mon compte

Sur la page d'accueil, choisissez la langue (en bas à gauche Français/Anglais).

Puis cliquez sur « Mon compte » afin de vérifier vos coordonnées.



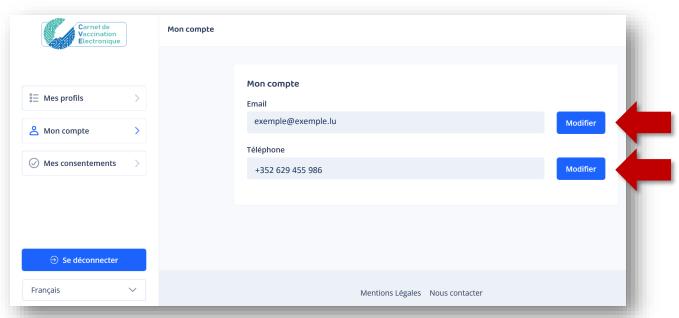


Mon compte

Les coordonnées indiquées sont celles entrées par le médecin qui a créé votre CVE et a obtenu votre consentement.

Vous avez ici l'opportunité de les modifier en cliquant sur « Modifier ». NB : pour un enfant mineur, ce sont les coordonnées d'un des parents ou du représentant légal.

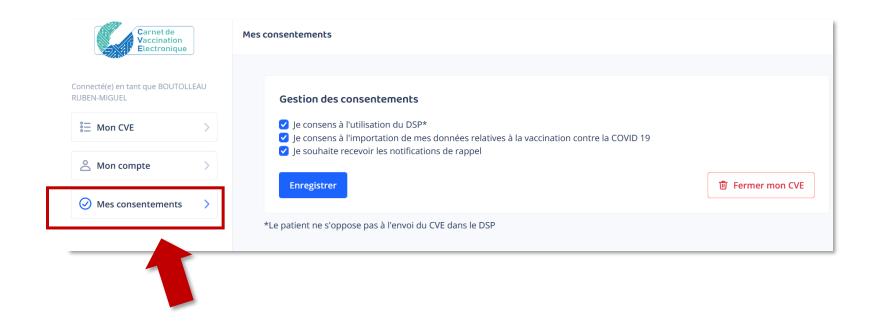
C'est par ces moyens que vous recevrez vos notifications de rappel de vaccination (ou de celles de votre(vos) enfant(s) mineur(s)).





Mes consentements

Cliquez sur « Mes consentements » pour gérer vos consentements et si besoin, fermer votre CVE (cf. page 23).





Consentement DSP

En cochant « Je consens à l'utilisation du DSP », vous autorisez l'envoi du CVE sous format PDF, dans votre DSP.

Ainsi d'autres professionnels de santé non vaccinateurs, à qui vous avez donné accès à votre DSP, ont la possibilité de voir votre historique et votre statut vaccinal.





Consentement Covid-19

En cochant « Je consens à l'importation de mes données relatives à la vaccination contre la COVID 19 », vous autorisez l'import dans votre CVE, de vos vaccinations COVID 19 qui ont été administrées au Luxembourg.





Consentement notifications

En cochant « Je souhaite recevoir les notifications de rappel », vous autorisez l'envoi des notifications par email de <u>noreply-cve@esante.lu</u> ou par SMS du 64111.

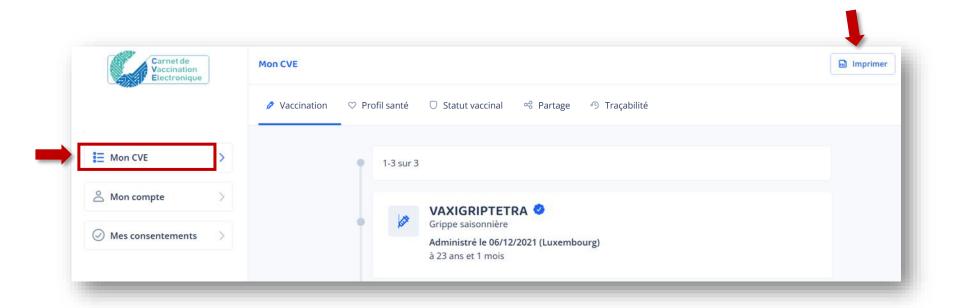
Vous recevrez deux types de notifications :

- Notification d'accès à votre CVE
- Notification de rappel vaccinal (envoyée un mois à l'avance pour prévenir qu'une vaccination est à faire, pour toute personne âgée de plus d'un an).





Pour consulter votre carnet de vaccination, cliquez sur « Mon CVE » et la liste de vos vaccins apparaît par ordre chronologique. Vous pouvez imprimer votre CVE en cliquant sur « Imprimer ».







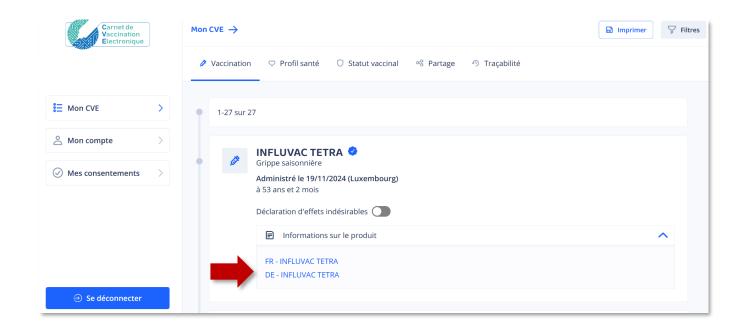
Un document PDF s'ouvre, intitulé « Carnet de Vaccination Électronique » à la date du jour. Il est possible de l'imprimer.

Le code QR vous permet d'accéder au calendrier vaccinal du Luxembourg



NOTICES

Pour consulter les **notices des vaccins** qui vous ont été administrés, cliquez sur « **Informations sur le produit** » et sélectionnez la langue de votre choix (maximum quatre langues disponibles: FR-DE-PT-EN).



DECLARATION DES EFFETS INDESIRABLES

Cliquez le bouton pour ouvrir le formulaire « Notification des effets indésirables des médicaments (pharmacovigilance) » à remplir, en ligne, sur MyGuichet. La déclaration des effets indésirables permet de surveiller les médicaments disponibles au Luxembourg, et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de tous les patients.

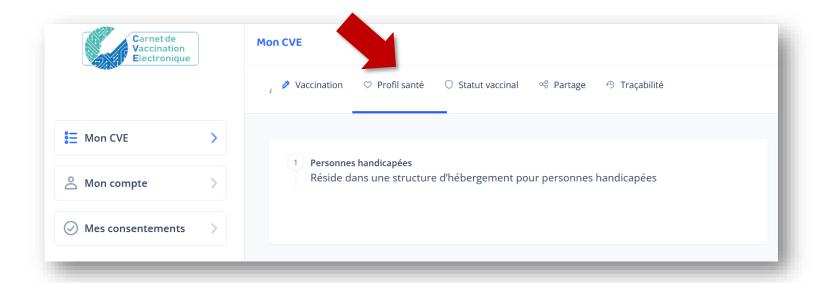


Pensez à glisser le bouton en sens inverse pour que le curseur redevienne gris, si toutefois vous renoncez à cette déclaration.

Mon CVE - Profil santé

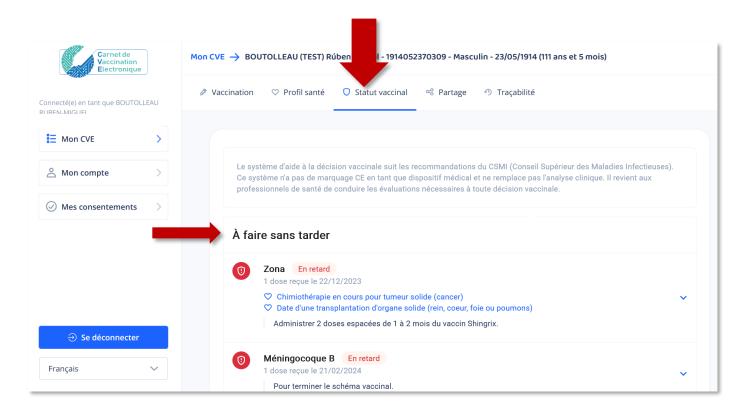
Le « Profil santé » rassemble l'ensemble des informations relatives à votre état de santé sélectionnées par le vaccinateur, comprenant les antécédents médicaux personnels et familiaux, les allergies, les maladies, les traitements et les habitudes de vie.

Vous ne pouvez pas le modifier.



Mon CVE - Statut vaccinal

Le « Statut vaccinal » est un état vaccinal défini selon votre historique vaccinal, votre « Profil santé » et les recommandations du Conseil Supérieur des Maladies Infectieuses (CSMI).





Mon CVE - Statut vaccinal

7 STATUTS

- À faire sans tarder
 - Maladies contre lesquelles la vaccination doit être réalisée immédiatement
- À faire dans les 6 mois

 Maladies contre lesquelles une vaccination est nécessaire dans les 6 prochains mois
- À débuter plus tard

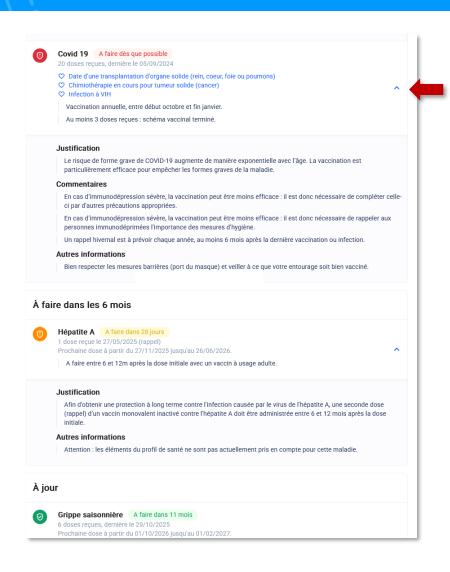
 Maladies contre lesquelles aucun vaccin n'a été administré et à faire dans plus de 6 mois
- À jour

 Maladie contre lesquelles aucune vaccination n'est nécessaire dans les 6 mois à venir
 Schéma complet
- Vaccination contre-indiquées

 Maladie contre lesquelles une vaccination est temporairement ou définitivement contre-indiquée
- Vaccination possible
 Maladies contre lesquelles la vaccination n'est pas recommandée par les autorités de santé nationales mais légalement autorisée dans le cadre de l'AMM du vaccin
- Situation particulière

 Maladies pour lesquelles les autres catégories de statut vaccinal ne s'appliquent pas.

Mon CVE - Statut vaccinal



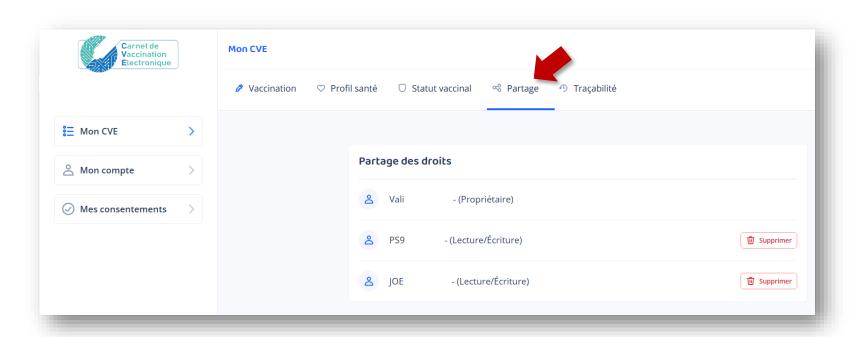
Des informations détaillées sont disponibles en cliquant sur la flèche bleue. Elles sont intitulées Justifications / Commentaires / Autres informations.

Mon CVE - Partage

Accédez à la liste des vaccinateurs avec qui vous avez partagé vos droits. Ils ont les droits de Lecture et d'Écriture.

Vous pouvez retirer ses droits à un vaccinateur, en cliquant sur « Supprimer ».

Si vous souhaitez lui redonner l'accès, le vaccinateur doit vous ajouter à nouveau dans sa patientèle en redemandant votre consentement.





Mon CVE - Traçabilité

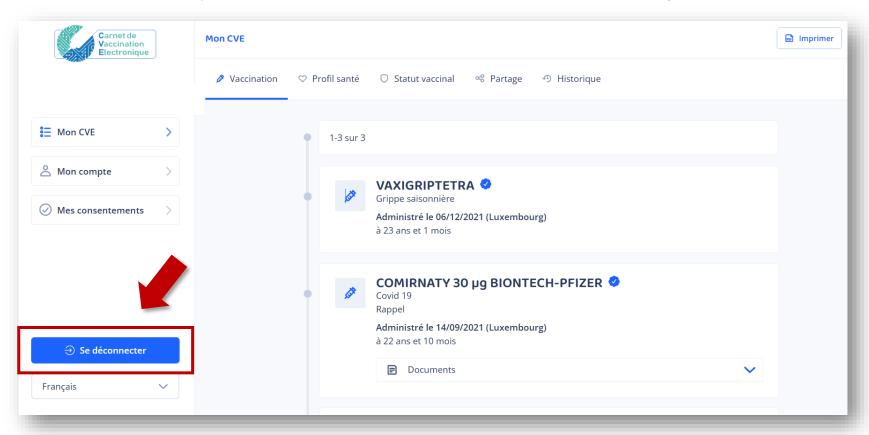
Accédez à la liste des accès et des actions effectués dans votre CVE par les professionnels de santé et par vous-même, en cliquant sur « Traçabilité ».

es profils		
	atut vaccinal	
	1-30 sur 96 Il y a 7 minutes GRATIA a accedé à la liste des actes de prévention Il y a 7 minutes GRATIA a accedé au carnet Il y a 14 minutes JOE a accedé au carnet Il y a 22 minutes GRATIA a accedé au carnet	



Déconnexion

N'oubliez pas de vous déconnecter en fin de navigation



Fermeture du CVE

Vous pouvez fermer votre CVE:

→ Vous-même dans la rubrique « Mes consentements » (colonne de gauche)



→ En faisant la demande au Helpdesk (avec fourniture de pièces justificatives)



Les conséquences de cette action sont les suivantes :

- · Le CVE est fermé mais non définitivement supprimé
- Les données sont sauvegardées pendant 10 ans à date du dernier enregistrement
- Le statut vaccinal ne sera donc plus mis à jour et les notifications de rappel seront arrêtées
- Le document nommé « Carnet de Vaccination Electronique » visible dans le DSP (possible sur consentement) est gelé en date de la dernière mise à jour du CVE



Réouverture du CVE

Une réouverture de CVE peut être faite par :

Vous-même dans votre CVE



• Un vaccinateur n vous recherchant dans sa patientèle (par votre matricule ou vos Nom/Prénom) et en saisissant à nouveau votre consentement.
Une notification vous sera à nouveau envoyée.

Des questions?

Contactez notre helpdesk

- via la rubrique Besoin d'aide
- Téléphone: (+352) 27 12 50 18 33



Agence eSanté Luxembourg

Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé

Adresse postale: B.P 2511 L-1025 Luxembourg

Site Internet: www.esante.lu

